

---

# TRAITÉS MULTILATÉRAUX DÉPOSÉS AUPRÈS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

---

Etat au 31 décembre 1984



NATIONS UNIES

---

A-033-4\*

Haut Commissariat  
à la Recherche  
128. Chemin Mohamed GACEM  
BP 100 - 16075 - EL MADANIA

# TRAITÉS MULTILATÉRAUX DÉPOSÉS AUPRÈS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Etat au 31 décembre 1984



BIBLIOTHEQUE DU CERIST

partie I : la liste des Etats parties au protocole d'amendement et au traité tel qu'amendé est immédiatement suivie d'une liste montrant l'état du traité originel au moment où il a été transféré à la garde de l'Organisation des Nations Unies.

7. La partie I est divisée en chapitres arrangés par sujet; à l'intérieur de chaque chapitre, les traités sont généralement classés dans l'ordre chronologique de conclusion. La partie II - non subdivisée en chapitres - donne les traités d'après la date de la première formalité ou décision à laquelle ils ont donné lieu dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies<sup>3</sup>.

### C. Renseignements donnés pour chaque traité

#### a) Traités de l'Organisation des Nations Unies

8. A la suite du titre complet figurent pour chaque traité les données concernant l'entrée en vigueur, l'enregistrement et la publication dans le Recueil des Traités des Nations Unies (où, à défaut, dans un autre document de l'Organisation des Nations Unies). Une note récapitule brièvement, à la suite du titre, les modalités d'adoption du traité.

9. Les participants sont énoncés dans l'ordre alphabétique avec les dates de signature, ratification, adhésion, etc., correspondant à chacun d'entre eux<sup>4</sup>. Pour chaque traité les renseignements donnés reflètent les clauses finales de ce traité touchant les modalités de participation.

10. Le texte des déclarations, réserves et objections est normalement reproduit intégralement, soit dans une rubrique spéciale, soit en note. En l'absence de guillemets, le texte est une traduction (faite par le Secrétariat), et sauf indication contraire les réserves et déclarations ont été formulées lors de l'accomplissement de la formalité finale (ratification, adhésion, etc.).

#### b) Traités de la Société des Nations

11. Les renseignements sont essentiellement fondés sur les documents officiels de la Société des Nations - notamment sur la dernière publication officielle de la Société des Nations reproduisant la liste des signatures, ratifications et adhésions concernant les traités multilatéraux conclus sous les auspices de la Société des Nations<sup>3</sup>, d'où des différences de présentation par rapport aux traités déposés auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

12. La liste des signatures, ratifications, adhésions, etc., afférente à chaque traité multilatéral de la Société des Nations couvert par la présente publication comprend deux sections. La première donne l'état du traité au moment où la garde en a été transférée à l'Organisation des Nations Unies, sans que cela implique de la part du Secrétaire général aucun jugement sur les effets juridiques actuels des formalités en question, ni sur le statut d'aucune des parties ou d'aucun des territoires mentionnés dans la liste : cette section reprend pour l'essentiel la substance et la forme de la dernière liste officielle de la Société des Nations. La seconde section donne la liste des formalités postérieures à la prise en charge des fonctions de depositaire par le Secrétaire général : la présentation de cette seconde section est conforme à l'usage retenu pour les traités multilatéraux de l'Organisation des Nations Unies.

13. L'introduction à la publication qui contient la dernière liste officielle de la Société des Nations fournit des explications détaillées sur le contenu et la présentation des renseignements correspondants. On se contentera de noter ici que la procédure de la "signature ad referendum" (en vertu de laquelle une signature - en particulier une signature définitive - n'est considérée comme ayant été définitivement apposée qu'après confirmation) était plus fréquente du temps de la Société des Nations.

#### D. Renseignements de portée générale

14. A l'occasion de formalités touchant des traités, il arrive que se posent des questions d'ordre général, notamment des questions de représentation ou d'application territoriale. On s'est efforcé dans la présente publication de rationaliser la présentation de l'information correspondante en regroupant sous le chapitre I-1 et 2, qui donne la liste des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, les questions de cette nature dans la mesure où elles concernent l'un des Etats en cause : c'est ainsi que la résolution 2758 (XXVI) de l'Assemblée générale en date du 25 octobre 1971 concernant le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits est reproduite en relation avec la première mention faite de la Chine, à la page 4. S'agissant des Etats qui ne sont pas membres de l'Organisation des Nations Unies ou s'agissant des organisations intergouvernementales, l'information est contenue dans des notes correspondant aux formalités à propos desquelles la question s'est posée. On a fait les renvois nécessaires.

15. Pour plus de renseignements concernant les publications antérieures on se reportera à l'Introduction de la publication Traités multilatéraux pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de dépositaire (ST/LEG/SER.D/13).

---

#### NOTES:

1/ En attendant, on pourra trouver le texte des clauses finales des traités multilatéraux faisant l'objet du dernier volume de la série Traités multilatéraux pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de dépositaire (ST/LEG/SER.D/13) dans le document ST/LEG/SER.D/1. Annexe et ses Suppléments 1 à 11.

2/ Société des Nations, Journal Officiel, Supplément spécial n° 194, p. 57.

3/ Les 26 premiers traités suivent l'ordre de la dernière publication de la Société des Nations reproduisant la liste des signatures, ratifications et adhésions : voir Société des Nations, Journal Officiel, Supplément spécial n° 193, vingt-et-unième liste, Genève, 1944; et ibid., Supplément spécial n° 195, supplément à la vingt-et-unième liste, Genève, 1946.

4/ Il est fait usage des principaux symboles indiqués ci-après : a, adhésion; A, acceptation; AA, approbation; c, confirmation formelle; d, succession; s, signature définitive (c'est-à-dire, qui entraîne les droits et obligations prévus par le traité); n, notification (d'application provisoire, d'engagement spécial, etc.).

---

PRIERE DE FAIRE PARVENIR TOUTE SUGGESTION OU PROPOSITION DE MODIFICATION A L'ADRESSE SUIVANTE :

Section des traités (Bureau des affaires juridiques)  
Organisation des Nations Unies  
New York, N.Y. 10017  
Etats-Unis d'Amérique

---

7. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations consulaires concernant l'acquisition de la nationalité. Fait à Vienne le 24 avril 1963 . . . . .	81
8. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations consulaires concernant le règlement obligatoire des différends. Fait à Vienne le 24 avril 1963 . . . . .	82
9. Convention sur les missions spéciales. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 8 décembre 1969 . . . . .	84
10. Protocole de signature facultative à la Convention sur les missions spéciales concernant le règlement obligatoire des différends. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 8 décembre 1969 . . . . .	85
11. Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 14 décembre 1973 . . . . .	86
12. Convention de Vienne sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales de caractère universel. Conclue à Vienne le 14 mars 1975 . . . . .	93
13. Convention de Vienne sur la succession d'Etats en matière de biens, archives et dettes d'Etats. Conclue à Vienne le 8 avril 1983 . . . . .	95

#### CHAPITRE IV. DROITS DE L'HOMME

1. Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 1948 . . . . .	97
2. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Ouverte à la signature à New York le 7 mars 1966 . . . . .	105
3. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966 . . . . .	120
4. Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966 . . . . .	131
5. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966 . . . . .	151
6. Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 26 novembre 1968 . . . . .	153
7. Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 30 novembre 1973 . . . . .	156
8. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 décembre 1979 . . . . .	159
9. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1984 . . . . .	166

#### CHAPITRE V. REFUGIES ET APATRIDES

1. Constitution de l'Organisation internationale pour les réfugiés. Ouverte à la signature le 15 décembre 1946 à Flushing Meadow, New York . . . . .	167
2. Convention relative au statut des réfugiés. Signée à Genève le 28 juillet 1951 . . . . .	169
3. Convention relative au statut des apatrides. Faite à New York le 28 septembre 1954 . . . . .	185
4. Convention sur la réduction des cas d'apatridie. Conclue à New York le 30 août 1961 . . . . .	193
5. Protocole relatif au statut des réfugiés. Fait à New York le 31 janvier 1967 . . . . .	195

## INTRODUCTION

1. La présente publication continue celle intitulée Traités multilatéraux pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de dépositaire, dont le dernier numéro, paru en 1980 (ST/LEG/SER.D/13), allait jusqu'au 31 décembre 1979. Le présent volume, le troisième de la série Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général (ST/LEG/SER.E/) récapitule les renseignements (signatures, ratifications, adhésions, notifications diverses, réserves, déclarations, objections, etc.) relatifs aux traités multilatéraux dont il s'agit jusqu'au 31 décembre 1984. (Un supplément au deuxième volume couvrant les actions intervenues du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1983 a été diffusé sous la cote ST/LEG/SER./2/Add.1)

2. La publication précédente comprenait une partie principale (liste complète des signatures, ratifications, etc.) imprimée annuellement, ainsi qu'une annexe Clauses finales (ST/LEG/SER.D/1. Annexe et Suppléments) en feuillets mobiles, annexe qui reproduisait les clauses formelles et les clauses de participation de chaque traité déposé auprès du Secrétaire général. L'annexe était mise à jour annuellement en tant que de besoin.

3. La présente publication correspond à la partie principale de la publication antérieure. Cependant, elle ne comprend pas d'annexe, la raison étant qu'en application du paragraphe 6 de la résolution 36/112 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1981 les clauses finales des traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général seront republiées comme partie d'une nouvelle publication intitulée Manuel des clauses finales<sup>1</sup>.

### A. Traités faisant l'objet de la présente publication

4. Comme c'était le cas pour les publications précédentes, le présent volume couvre 1) tous les traités multilatéraux dont l'original est déposé auprès du Secrétaire général, 2) la Charte des Nations Unies, pour laquelle certaines fonctions dépositaires ont été confiées au Secrétaire général (quoique l'original de la Charte elle-même se trouve déposé auprès du Gouvernement des Etats-Unis), 3) les traités multilatéraux autrefois déposés auprès du Secrétaire général de la Société des Nations, dans la mesure où ils ont fait l'objet de formalités ou de décisions prises dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, et 4) certains traités antérieurs à l'Organisation des Nations Unies, autres que ceux autrefois déposés auprès du Secrétaire général de la Société des Nations, qui ont été amendés par des protocoles adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies.

5. Quant aux traités autrefois déposés auprès du Secrétaire général de la Société des Nations, ils ont tous été transférés, lors de la dissolution de la Société des Nations, à la garde de l'Organisation des Nations Unies, cela en vertu de la résolution 24(I) de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 12 février 1946 et d'une résolution de l'Assemblée de la Société des Nations en date du 18 avril 1946<sup>2</sup>. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est chargé, à l'égard de ces traités, d'assurer les fonctions de secrétariat précédemment confiées à la Société des Nations en vertu des dispositions desdits traités et, comme il s'agit là de facto de fonctions dépositaires, ces traités sont inclus dans la présente publication.

### B. Division de la présente publication en parties et en chapitres

6. La présente publication suit l'ordre de la précédente. C'est ainsi que la matière y est divisée en deux parties, la partie I étant consacrée aux traités multilatéraux de l'Organisation des Nations Unies et la partie II aux traités multilatéraux de la Société des Nations. Néanmoins, par commodité, les traités de la Société des Nations et autres traités antérieurs à l'Organisation des Nations Unies et qui ont été amendés par des protocoles adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies ont été inclus en

partie I : la liste des Etats parties au protocole d'amendement et au traité tel qu'amendé est immédiatement suivie d'une liste montrant l'état du traité originel au moment où il a été transféré à la garde de l'Organisation des Nations Unies.

7. La partie I est divisée en chapitres arrangés par sujet; à l'intérieur de chaque chapitre, les traités sont généralement classés dans l'ordre chronologique de conclusion. La partie II - non subdivisée en chapitres - donne les traités d'après la date de la première formalité ou décision à laquelle ils ont donné lieu dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies<sup>3</sup>.

### C. Renseignements donnés pour chaque traité

#### a) Traités de l'Organisation des Nations Unies

8. A la suite du titre complet figurent pour chaque traité les données concernant l'entrée en vigueur, l'enregistrement et la publication dans le Recueil des Traités des Nations Unies (où, à défaut, dans un autre document de l'Organisation des Nations Unies). Une note récapitule brièvement, à la suite du titre, les modalités d'adoption du traité.

9. Les participants sont énoncés dans l'ordre alphabétique avec les dates de signature, ratification, adhésion, etc., correspondant à chacun d'entre eux<sup>4</sup>. Pour chaque traité les renseignements donnés reflètent les clauses finales de ce traité touchant les modalités de participation.

10. Le texte des déclarations, réserves et objections est normalement reproduit intégralement, soit dans une rubrique spéciale, soit en note. En l'absence de guillemets, le texte est une traduction (faite par le Secrétariat), et sauf indication contraire les réserves et déclarations ont été formulées lors de l'accomplissement de la formalité finale (ratification, adhésion, etc.).

#### b) Traités de la Société des Nations

11. Les renseignements sont essentiellement fondés sur les documents officiels de la Société des Nations - notamment sur la dernière publication officielle de la Société des Nations reproduisant la liste des signatures, ratifications et adhésions concernant les traités multilatéraux conclus sous les auspices de la Société des Nations<sup>3</sup>, d'où des différences de présentation par rapport aux traités déposés auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

12. La liste des signatures, ratifications, adhésions, etc., afférente à chaque traité multilatéral de la Société des Nations couvert par la présente publication comprend deux sections. La première donne l'état du traité au moment où la garde en a été transférée à l'Organisation des Nations Unies, sans que cela implique de la part du Secrétaire général aucun jugement sur les effets juridiques actuels des formalités en question, ni sur le statut d'aucune des parties ou d'aucun des territoires mentionnés dans la liste : cette section reprend pour l'essentiel la substance et la forme de la dernière liste officielle de la Société des Nations. La seconde section donne la liste des formalités postérieures à la prise en charge des fonctions de dépositaire par le Secrétaire général : la présentation de cette seconde section est conforme à l'usage retenu pour les traités multilatéraux de l'Organisation des Nations Unies.

13. L'introduction à la publication qui contient la dernière liste officielle de la Société des Nations fournit des explications détaillées sur le contenu et la présentation des renseignements correspondants. On se contentera de noter ici que la procédure de la "signature ad referendum" (en vertu de laquelle une signature - en particulier une signature définitive - n'est considérée comme ayant été définitivement apposée qu'après confirmation) était plus fréquente du temps de la Société des Nations.

#### D. Renseignements de portée générale

14. A l'occasion de formalités touchant des traités, il arrive que se posent des questions d'ordre général, notamment des questions de représentation ou d'application territoriale. On s'est efforcé dans la présente publication de rationaliser la présentation de l'information correspondante en regroupant sous le chapitre I-1 et 2, qui donne la liste des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, les questions de cette nature dans la mesure où elles concernent l'un des Etats en cause : c'est ainsi que la résolution 2758 (XXVI) de l'Assemblée générale en date du 25 octobre 1971 concernant le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits est reproduite en relation avec la première mention faite de la Chine, à la page 4. S'agissant des Etats qui ne sont pas membres de l'Organisation des Nations Unies ou s'agissant des organisations intergouvernementales, l'information est contenue dans des notes correspondant aux formalités à propos desquelles la question s'est posée. On a fait les renvois nécessaires.

15. Pour plus de renseignements concernant les publications antérieures on se reportera à l'Introduction de la publication Traités multilatéraux pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de dépositaire (ST/LEG/SER.D/13).

---

#### NOTES:

1/ En attendant, on pourra trouver le texte des clauses finales des traités multilatéraux faisant l'objet du dernier volume de la série Traités multilatéraux pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de dépositaire (ST/LEG/SER.D/13) dans le document ST/LEG/SER.D/1. Annexe et ses Suppléments 1 à 11.

2/ Société des Nations, Journal Officiel, Supplément spécial n° 194, p. 57.

3/ Les 26 premiers traités suivent l'ordre de la dernière publication de la Société des Nations reproduisant la liste des signatures, ratifications et adhésions : voir Société des Nations, Journal Officiel, Supplément spécial n° 193, vingt-et-unième liste, Genève, 1944; et ibid., Supplément spécial n° 195, supplément à la vingt-et-unième liste, Genève, 1946.

4/ Il est fait usage des principaux symboles indiqués ci-après : a, adhésion; A, acceptation; AA, approbation; c, confirmation formelle; d, succession; s, signature définitive (c'est-à-dire, qui entraîne les droits et obligations prévus par le traité); n, notification (d'application provisoire, d'engagement spécial, etc.).

---

PRIERE DE FAIRE PARVENIR TOUTE SUGGESTION OU PROPOSITION DE MODIFICATION A L'ADRESSE SUIVANTE :

Section des traités (Bureau des affaires juridiques)  
Organisation des Nations Unies  
New York, N.Y. 10017  
Etats-Unis d'Amérique

---



TABLE GENERALE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Table des matières . . . . .	ix
Partie I.--Traités de l'Organisation des Nations Unies . . . . .	1
CHAPITRE I : Charte des Nations Unies et Statut de la Cour internationale de Justice . . . . .	3
CHAPITRE II : Règlement pacifique des différends internationaux . . . . .	35
CHAPITRE III : Privilèges et immunités, relations diplomatiques et consulaires, etc . . . . .	37
CHAPITRE IV : Droits de l'homme . . . . .	97
CHAPITRE V : Réfugiés et apatrides . . . . .	167
CHAPITRE VI : Stupéfiants et substances psychotropes . . . . .	201
CHAPITRE VII : Traite des êtres humains . . . . .	255
CHAPITRE VIII : Publications obscènes . . . . .	277
CHAPITRE IX : Santé . . . . .	287
CHAPITRE X : Commerce international et développement . . . . .	299
CHAPITRE XI : Transports et communications . . . . .	347
CHAPITRE XII : Navigation . . . . .	491
CHAPITRE XIII : Statistiques économiques . . . . .	525
CHAPITRE XIV : Questions de caractère éducatif et culturel . . . . .	531
CHAPITRE XV : Déclaration de décès de personnes disparues . . . . .	549
CHAPITRE XVI : Condition de la femme . . . . .	553
CHAPITRE XVII : Liberté d'information . . . . .	569
CHAPITRE XVIII : Questions pénales diverses . . . . .	571
CHAPITRE XIX : Produits primaires . . . . .	583
CHAPITRE XX : Obligations alimentaires . . . . .	663
CHAPITRE XXI : Droit de la mer . . . . .	667
CHAPITRE XXII : Arbitrage commercial . . . . .	705
CHAPITRE XXIII : Droit des traités . . . . .	715
CHAPITRE XXIV : Espace extra-atmosphérique . . . . .	725
CHAPITRE XXV : Télécommunications . . . . .	729
CHAPITRE XXVI : Désarmement . . . . .	733
CHAPITRE XXVII : Environnement . . . . .	741
CHAPITRE XXVIII : Questions fiscales . . . . .	745
Partie II.--Traités de la Société des Nations . . . . .	749
Index . . . . .	819



**TABLE DES MATIERES**  
(Voir aussi index à la page 819)

	<u>Page</u>
<b>PARTIE I.--TRAITES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES</b>	
<b>CHAPITRE I. CHARTE DES NATIONS UNIES ET STATUT DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE</b>	
1. Charte des Nations Unies. Signée à San Francisco le 26 juin 1945 . . . . .	3
2. Déclarations d'acceptation des obligations contenues dans la Charte des Nations Unies (admission d'Etats à l'Organisation des Nations Unies conformément à l'Article 4 de la Charte) . . . . .	5
3. Statut de la Cour internationale de Justice (annexé à la Charte des Nations Unies) . . .	10
4. Déclarations reconnaissant comme obligatoire la juridiction de la Cour internationale de Justice en application de l'Article 36, paragraphe 2, du Statut de la Cour . . . . .	11
5. Amendements à la Charte des Nations Unies :	
a) Amendements aux Articles 23, 27 et 61 de la Charte des Nations Unies. Adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies dans ses résolutions 1991 A et B (XVIII) du 17 décembre 1963 . . . . .	29
b) Amendement à l'Article 109 de la Charte des Nations Unies. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2101(XK) du 20 décembre 1965 . . . . .	31
c) Amendement à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2847(XXVI) du 20 décembre 1971 . . . . .	32
 <b>CHAPITRE II. REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS INTERNATIONAUX</b>	
1. Acte général révisé pour le règlement pacifique des différends internationaux. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 28 avril 1949 . . . . .	35
 <b>CHAPITRE III. PRIVILEGES ET IMMUNITES, RELATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES, ETC.</b>	
1. Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies. Approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 février 1946 . . . . .	37
2. Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 21 novembre 1947 . . . . .	44
3. Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Faite à Vienne le 18 avril 1961 . . .	56
4. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques concernant l'acquisition de la nationalité. Fait à Vienne le 18 avril 1961 . . . . .	72
5. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques concernant le règlement obligatoire des différends. Fait à Vienne le 18 avril 1961 . . . . .	73
6. Convention de Vienne sur les relations consulaires. Faite à Vienne le 24 avril 1963 . . . . .	75

7. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations consulaires concernant l'acquisition de la nationalité. Fait à Vienne le 24 avril 1963 . . . . .	81
8. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations consulaires concernant le règlement obligatoire des différends. Fait à Vienne le 24 avril 1963 . . . . .	82
9. Convention sur les missions spéciales. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 8 décembre 1969 . . . . .	84
10. Protocole de signature facultative à la Convention sur les missions spéciales concernant le règlement obligatoire des différends. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 8 décembre 1969 . . . . .	85
11. Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 14 décembre 1973 . . . . .	86
12. Convention de Vienne sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales de caractère universel. Conclue à Vienne le 14 mars 1975 . . . . .	93
13. Convention de Vienne sur la succession d'Etats en matière de biens, archives et dettes d'Etats. Conclue à Vienne le 8 avril 1978 . . . . .	95

#### CHAPITRE IV. DROITS DE L'HOMME

1. Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 1948 . . . . .	97
2. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Ouverte à la signature à New York le 7 mars 1966 . . . . .	105
3. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966 . . . . .	120
4. Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966 . . . . .	131
5. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966 . . . . .	151
6. Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 26 novembre 1968 . . . . .	153
7. Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d' <u>apartheid</u> . Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 30 novembre 1973 . . . . .	156
8. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 décembre 1979 . . . . .	159
9. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1984 . . . . .	166

#### CHAPITRE V. REFUGIES ET APATRIDES

1. Constitution de l'Organisation internationale pour les réfugiés. Ouverte à la signature le 15 décembre 1946 à Flushing Meadow, New York . . . . .	167
2. Convention relative au statut des réfugiés. Signée à Genève le 28 juillet 1951 . . . . .	169
3. Convention relative au statut des apatrides. Faite à New York le 28 septembre 1954 . . . . .	185
4. Convention sur la réduction des cas d'apatridie. Conclue à New York le 30 août 1961 . . . . .	193
5. Protocole relatif au statut des réfugiés. Fait à New York le 31 janvier 1967 . . . . .	195

## CHAPITRE VI. STUPEFIANTS ET SUBSTANCES PSYCHOTROPES

1. Protocole amendant les Accords, Conventions et Protocoles sur les stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1912, à Genève le 11 février 1925, le 19 février 1925 et le 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931 et à Genève le 26 juin 1936. Signé à Lake Success, New York, le 11 décembre 1946 . . . . .	201
2. Convention internationale de l'opium. La Haye, 23 janvier 1912 . . . . .	203
3. Accord concernant la suppression de la fabrication, du commerce intérieur et de l'usage de l'opium préparé. Signé à Genève le 11 février 1925 et amendé par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 11 décembre 1946 . . . . .	207
4. Accord relatif à la suppression de la fabrication, du commerce intérieur et de l'usage de l'opium préparé. Genève, 11 février 1925 . . . . .	208
5. Convention internationale de l'opium. Signée à Genève le 19 février 1925 et amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 11 décembre 1946 . . . . .	209
6. a) Convention internationale de l'opium. Genève, 19 février 1925 . . . . .	211
b) Protocole. Genève, 19 février 1925 . . . . .	213
7. Convention pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants. Signée à Genève le 13 juillet 1931 et amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 11 décembre 1946 . . . . .	215
8. a) Convention pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants. Genève, 13 juillet 1931 . . . . .	217
b) Protocole de signature. Genève, 13 juillet 1931 . . . . .	219
9. Accord relatif à la suppression de l'habitude de fumer l'opium. Signé à Bangkok le 27 novembre 1931 et amendé par le Protocole signé à Lake Success (New York) le 11 décembre 1946 . . . . .	222
10. Accord relatif à la suppression de l'habitude de fumer l'opium. Bangkok, 27 novembre 1931 . . . . .	223
11. Convention pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles. Signée à Genève le 26 juin 1936 et amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 11 décembre 1946 . . . . .	224
12. a) Convention de 1936 pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles. Genève, 26 juin 1936 . . . . .	226
b) Protocole de signature. Genève, 26 juin 1936 . . . . .	226
13. Protocole plaçant sous contrôle international certaines drogues non visées par la Convention du 13 juillet 1931 pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants, amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 11 décembre 1946. Signé à Paris le 19 novembre 1948 . . . . .	228
14. Protocole visant à limiter et à réglementer la culture du pavot, ainsi que la production, le commerce international, le commerce de gros et l'emploi de l'opium. Fait à New York le 23 juin 1953 . . . . .	231
15. Convention unique sur les stupéfiants de 1961. Faite à New York le 30 mars 1961 . . . . .	234
16. Convention sur les substances psychotropes. Conclue à Vienne le 21 février 1971 . . . . .	242
17. Protocole portant amendement de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961. Conclu à Genève le 25 mars 1972 . . . . .	249
18. Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole du 25 mars 1972 portant amendement de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961. En date à New York du 8 août 1975 . . . . .	253

CHAPITRE VII. TRAITE DES ETRES HUMAINS

1. Protocole amendant la Convention pour la répression de la traite des femmes et des enfants, conclue à Genève le 30 septembre 1921, et la Convention pour la répression de la traite des femmes majeures, conclue à Genève le 11 octobre 1933. Signé à Lake Success, New York, le 12 novembre 1947 . . . . . 255

2. Convention pour la répression de la traite des femmes et des enfants, conclue à Genève le 30 septembre 1921 et amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 12 novembre 1947 . . . . . 258

3. Convention internationale pour la suppression de la traite des femmes et des enfants. Genève, 30 septembre 1921 . . . . . 259

4. Convention relative à la répression de la traite des femmes majeures, conclue à Genève le 11 octobre 1933 et amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 12 novembre 1947 . . . . . 261

5. Convention internationale relative à la répression de la traite des femmes majeures. Genève, 11 octobre 1933 . . . . . 262

6. Protocole amendant l'Arrangement international en vue d'assurer une protection efficace contre le trafic criminel connu sous le nom de traite des blanches, signé à Paris le 18 mai 1904, et la Convention internationale relative à la répression de la traite des blanches, signée à Paris le 4 mai 1910. Signé à Lake Success, New York, le 4 mai 1949 . . . . . 263

7. Arrangement international en vue d'assurer une protection efficace contre le trafic criminel connu sous le nom de traite des blanches, signé à Paris le 18 mai 1904 et amendé par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 4 mai 1949 . . . . . 265

8. Arrangement international en vue d'assurer une protection efficace contre le trafic criminel connu sous le nom de "Traite des Blanches". Signé à Paris le 18 mai 1904 . . . . . 266

9. Convention internationale relative à la répression de la traite des blanches, signée à Paris le 4 mai 1910 et amendée par le Protocole signé à Lake Success (New York) le 4 mai 1949 . . . . . 268

10. Convention internationale relative à la répression de la Traite des Blanches. Signée à Paris le 4 mai 1910 . . . . . 269

11. a) Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. Ouverte à la signature à Lake Success (New York) le 21 mars 1950 . . . . . 271

b) Protocole de clôture de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. Ouvert à la signature à Lake Success (New York) le 21 mars 1950 . . . . . 275

CHAPITRE VIII. PUBLICATIONS OBSCENES

1. Protocole amendant la Convention pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes, conclue à Genève le 12 septembre 1923. Signé à Lake Success (New York) le 12 novembre 1947 . . . . . 277

2. Convention pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes, conclue à Genève le 12 septembre 1923 et amendée par le Protocole signé à Lake Success (New York) le 12 novembre 1947 . . . . . 279

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

	<u>Page</u>
3. Convention internationale pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes. Genève, 12 septembre 1923 . . . . .	280
4. Protocole amendant l'Arrangement relatif à la répression de la circulation des publications obscènes, signé à Paris le 4 mai 1910. Signé à Lake Success, New York, le 4 mai 1949 . . . . .	283
5. Arrangement relatif à la répression de la circulation des publications obscènes, signé à Paris le 4 mai 1910 et amendé par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 4 mai 1949 . . . . .	284
6. Arrangement relatif à la répression de la circulation des publications obscènes. Signé à Paris le 4 mai 1910 . . . . .	285

#### CHAPITRE IX. SANTE

1. Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. Signée à New York le 22 juillet 1946 . . . . .	287
Amendements à la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé :	
a) Amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. Adoptés par la Douzième Assemblée mondiale de la santé le 28 mai 1959 . . . . .	289
b) Amendement à l'article 7 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. Adopté par la Dix-Huitième Assemblée mondiale de la santé le 20 mai 1965 . . . . .	290
c) Amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. Adoptés par la Vingtième Assemblée mondiale de la santé le 23 mai 1967 . . . . .	291
d) Amendements aux articles 34 et 55 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. Adoptés par la Vingt-Sixième Assemblée mondiale de la santé le 22 mai 1973 . . . . .	292
e) Amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. Adoptés par la Vingt-Neuvième Assemblée mondiale de la santé le 17 mai 1976 . . . . .	294
f) Amendement à l'article 74 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. Adopté par la Trente-et-Unième Assemblée mondiale de la santé le 18 mai 1978 . . . . .	295
2. Protocole relatif à l'Office international d'hygiène publique. Signé à New York le 22 juillet 1946 . . . . .	297

#### CHAPITRE X. COMMERCE INTERNATIONAL ET DEVELOPPEMENT

1. a) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, avec annexes et tableaux des concessions tarifaires. Authentifié par l'Acte final adopté lors de la clôture de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi et signé à Genève le 30 octobre 1947 . . . . .	299
b) Charte de la Havane instituant une Organisation internationale du commerce. Authentifiée par l'Acte final de la Conférence de Nations Unies sur le commerce et l'emploi, signé à la Havane le 24 mars 1948 . . . . .	312
c) Accord concernant l'application de la clause de la nation la plus favorisée aux zones de l'Allemagne occidentale soumises à l'occupation militaire. Signé à Genève le 14 septembre 1948 . . . . .	312
d) Mémoire d'accord portant application aux secteurs ouest de Berlin de l'Accord relatif au traitement général de la nation la plus favorisée concernant les zones d'occupation militaire de l'Allemagne occidentale. Signé à Annecy le 13 août 1949 . . . . .	313

	<u>Page</u>
2. Accord portant création de la Banque africaine de développement. Fait à Khartoum le 4 août 1963 . . . . .	314
a) Amendements à l'Accord portant création de la Banque africaine de développement. Adoptés par le Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement dans sa résolution 05-79 du 17 mai 1979 . . . . .	316
b) Accord portant création de la Banque africaine de développement fait à Khartoum le 4 août 1963 tel qu'amendé par la résolution 05-79 adopté par le Conseil des gouverneurs le 17 mai 1979. Conclu à Lusaka le 7 mai 1982 . . . . .	317
3. Convention relative au commerce de transit des Etats sans littoral. Faite à New York le 8 juillet 1965 . . . . .	322
4. Accord portant création de la Banque asiatique de développement. Fait à Manille le 4 décembre 1965 . . . . .	325
5. Protocole d'association en vue de la création d'une communauté économique de l'Afrique de l'Ouest. Fait à Accra le 4 mai 1967 . . . . .	329
6. Accord portant creation de la Banque de développement des Caraïbes et Protocole établissant la procédure de modification de l'article 36 de l'Accord. Fait à Kingston (Jamaïque) le 18 octobre 1969 . . . . .	330
7. Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises. Conclue à New York le 14 juin 1974 . . . . .	332
a) Protocole modifiant la Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises. Conclu à Vienne le 11 avril 1980 . . . . .	333
b) Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises conclue à New York le 14 juin 1974, telle que modifiée par le Protocole du 11 avril 1980 . . . . .	334
8. Accord portant création du Fonds international de développement agricole. Conclu à Rome le 13 juin 1976 . . . . .	335
9. Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Conclu à Vienne le 8 avril 1979 . . . . .	341
10. Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Conclue à Vienne le 11 avril 1980 . . . . .	344
11. Statuts du Centre de développement pour l'Asie et le Pacifique. Adoptés par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique le 1 <sup>er</sup> avril 1982 . . . . .	346

## CHAPITRE XI. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

### A. Questions douanières

1. Accord relatif à l'application provisoire des projets de conventions internationales douanières sur le tourisme, sur les véhicules routiers commerciaux et sur le transport international des marchandises par la route. Signé à Genève le 16 juin 1949 . . . . .	347
2. Protocole additionnel à l'Accord relatif à l'application provisoire des projets de conventions internationales douanières sur le tourisme, sur les véhicules routiers commerciaux et sur le transport international des marchandises par la route. Signé à Genève le 16 juin 1949 . . . . .	350

3. Protocole additionnel à l'Accord relatif à l'application provisoire des projets de conventions internationales douanières sur le tourisme, sur les véhicules routiers commerciaux et sur le transport international des marchandises par la route concernant le transport international des marchandises au moyen de containers sous le régime du carnet TIR. Signé à Genève le 11 mars 1950 . . . . .	351
4. Protocole additionnel portant modification de certaines dispositions de l'Accord relatif à l'application provisoire des projets de conventions internationales douanières sur le tourisme, sur les véhicules routiers commerciaux et sur le transport international des marchandises par la route. Fait à Genève le 28 novembre 1952 . . . . .	352
5. Convention internationale pour faciliter l'importation des échantillons commerciaux et du matériel publicitaire. Faite à Genève le 7 novembre 1952 . . . . .	353
6. Convention sur les facilités douanières en faveur du tourisme. Faite à New York le 4 juin 1954 . . . . .	356
7. Protocole additionnel à la Convention sur les facilités douanières en faveur du tourisme, relatif à l'importation de documents et de matériel de propagande touristique. Fait à New York le 4 juin 1954 . . . . .	361
8. Convention douanière relative à l'importation temporaire des véhicules routiers privés. Faite à New York le 4 juin 1954 . . . . .	364
9. Convention douanière relative aux containers. Faite à Genève le 18 mai 1956 . . . . .	368
10. Convention douanière relative à l'importation temporaire des véhicules routiers commerciaux. Faite à Genève le 18 mai 1956 . . . . .	370
11. Convention douanière relative à l'importation temporaire pour usage privé des embarcations de plaisance et des aéronefs. Faite à Genève le 18 mai 1956 . . . . .	372
12. Convention douanière relative aux pièces de rechange utilisées pour la réparation des wagons EUROP. Faite à Genève le 15 janvier 1958 . . . . .	374
13. Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR). Faite à Genève le 15 janvier 1959 . . . . .	375
14. Convention européenne relative au régime douanier des palettes utilisées dans les transports internationaux. Faite à Genève le 9 décembre 1960 . . . . .	378
15. Convention douanière relative aux conteneurs, 1972. Conclue à Genève le 2 décembre 1972 . . . . .	380
16. Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR). Conclue à Genève le 14 novembre 1975 . . . . .	383
17. Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles de marchandises aux frontières. Conclue à Genève le 21 octobre 1982 . . . . .	387

#### B. Circulation routière

1. Convention sur la circulation routière. Signée à Genève le 19 septembre 1949 . . . . .	388
2. Protocole relatif aux pays ou territoires présentement occupés. Signé à Genève le 19 septembre 1949 . . . . .	398
3. Protocole relatif à la signalisation routière. Signé à Genève le 19 septembre 1949 . . . . .	399
4. Accord européen complétant la Convention sur la circulation routière et le Protocole relatif à la signalisation routière de 1949. Signé à Genève le 16 septembre 1950 . . . . .	401
5. Accord européen portant application de l'article 3 de l'annexe 7 de la Convention sur la circulation routière de 1949 concernant les dimensions et poids des véhicules admis à circuler sur certaines routes des Parties contractantes. Signé à Genève le 16 septembre 1950 . . . . .	402

6. Accord européen portant application de l'article 23 de la Convention sur la circulation routière de 1949 concernant les dimensions et poids des véhicules admis à circuler sur certaines routes des Parties contractantes. Signé à Genève le 16 septembre 1950 . . . . .	403
7. Déclaration sur la construction de grandes routes de trafic international. Signée à Genève le 16 septembre 1950 . . . . .	404
8. Accord général portant réglementation économique des transports routiers internationaux :	
a) Protocole additionnel	
b) Protocole de signature	
Conclus à Genève le 17 mars 1954 . . . . .	405
c) Protocole relatif à l'adoption de l'annexe C.1 au Cahier des charges annexé à l'Accord général portant réglementation économique des transports routiers internationaux. Conclu à Genève le 1 <sup>er</sup> juillet 1954 . . . . .	405
9. Accord relatif à la signalisation des chantiers portant modification de l'Accord européen du 16 septembre 1950 complétant la Convention de 1949 sur la circulation routière et le Protocole de 1949 relatif à la signalisation routière. Conclu à Genève le 16 décembre 1955 . . . . .	406
10. Convention relative au régime fiscal des véhicules routiers à usage privé en circulation internationale. Faite à Genève le 18 mai 1956 . . . . .	407
11. Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR). Faite à Genève le 19 mai 1956 . . . . .	409
a) Protocole à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR). Conclu à Genève le 5 juillet 1978 . . . . .	412
12. Convention relative au régime fiscal des véhicules routiers effectuant des transports internationaux de marchandises. Faite à Genève le 14 décembre 1956 . . . . .	414
13. Convention relative au régime fiscal des véhicules routiers effectuant des transports internationaux de voyageurs. Faite à Genève le 14 décembre 1956 . . . . .	415
14. Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). Fait à Genève le 30 septembre 1957 . . . . .	416
a) Protocole portant amendement de l'article 14, paragraphe 3, de l'Accord européen du 30 septembre 1957 relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). Conclu à New York le 21 août 1975 . . . . .	418
15. Accord européen relatif aux marques routières. Fait à Genève le 13 décembre 1957 . . . . .	419
16. Accord concernant l'adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur. Fait à Genève le 20 mars 1958 . . . . .	420
17. Accord relatif aux engins spéciaux pour le transport des denrées périssables et à leur utilisation pour les transports internationaux de certaines de ces denrées. Conclu à Genève le 15 janvier 1962 . . . . .	454
18. Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR). Conclu à Genève le 19 janvier 1962 . . . . .	455
19. Convention sur la circulation routière. Conclue à Vienne le 8 novembre 1968 . . . . .	456
20. Convention sur la signalisation routière. Conclue à Vienne le 8 novembre 1968 . . . . .	462
21. Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR). Conclu à Genève le 1 <sup>er</sup> juillet 1970 . . . . .	466

	<u>Page</u>
22. Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP). Conclu à Genève le 1 <sup>er</sup> septembre 1970 . . . . .	468
23. Accord européen complétant la Convention sur la circulation routière ouverte à la signature à Vienne le 8 novembre 1968. Conclu à Genève le 1 <sup>er</sup> mai 1971 . . . . .	471
24. Accord européen complétant la Convention sur la signalisation routière ouverte à la signature à Vienne le 8 novembre 1968. Conclu à Genève le 1 <sup>er</sup> mai 1971 . . . . .	474
25. Protocole sur les marques routières, additionnel à l'Accord européen complétant la Convention sur la signalisation routière ouverte à la signature à Vienne le 8 novembre 1968. Conclu à Genève le 1 <sup>er</sup> mars 1973 . . . . .	476
26. Convention relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages par route (CVR). Conclue à Genève le 1 <sup>er</sup> mars 1973 . . . . .	478
a) Protocole à la Convention relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages par route (CVR). Conclu à Genève le 5 juillet 1978 . . . . .	478
27. Accord sur les exigences minimales pour la délivrance et la validité des permis de conduire (APC). Conclu à Genève le 1 <sup>er</sup> avril 1975 . . . . .	479
28. Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR). Conclu à Genève le 15 novembre 1975 . . . . .	480
29. Accord intergouvernemental portant création d'une carte interafricaine d'assurance de responsabilité civile automobile. Ouvert à la signature à New York le 1 <sup>er</sup> octobre 1978 . . .	482

#### C. Transports par voie ferrée

1. Convention internationale pour faciliter le franchissement des frontières aux voyageurs et aux bagages transportés par voie ferrée. Signée à Genève le 10 janvier 1952 . . . . .	483
2. Convention internationale pour faciliter le franchissement des frontières aux marchandises transportées par voie ferrée. Signée à Genève le 10 janvier 1952 . . . . .	484

#### D. Transports par voie d'eau

1. Convention relative à la limitation de la responsabilité des propriétaires de bateaux de navigation intérieure (CLN). Conclue à Genève le 1 <sup>er</sup> mars 1973 . . . . .	485
a) Protocole à la Convention relative à la limitation de la responsabilité des propriétaires de bateaux de navigation intérieure (CLN). Conclu à Genève le 5 juillet 1978 .	486
2. Convention relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages en navigation intérieure (CVN). Conclue à Genève le 6 février 1976 . . . . .	487
g) Protocole à la Convention relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages en navigation intérieure (CVN). Conclu à Genève le 5 juillet 1978 . . .	488
3. Convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer, 1978. Conclue à Hambourg le 31 mars 1978 . . . . .	489

#### E. Transport multimodal

1. Convention des Nations Unies sur le transport multimodal international de marchandises. Conclue à Genève le 24 mai 1980 . . . . .	490
--	-----

## CHAPITRE XII. NAVIGATION

1. Convention relative à la création d'une Organisation maritime internationale. Faite à Genève le 6 mars 1948 . . . . .	491
a) Amendements aux articles 17 et 18 de la Convention relative à la création d'une Organisation maritime internationale. Adoptés par l'Assemblée de l'Organisation maritime internationale par la résolution A.69 (ES.II) du 15 septembre 1964 . . . . .	497
b) Amendement à l'article 28 de la Convention relative à la création d'une Organisation maritime internationale. Adopté par l'Assemblée de l'Organisation maritime internationale par la résolution A.70 (IV) du 28 septembre 1965 . . . . .	498
c) Amendements aux articles 10, 16, 17, 18, 20, 28, 31 et 32 de la Convention relative à la création d'une Organisation maritime internationale. Adoptés par l'Assemblée de l'Organisation maritime internationale par la résolution A.315 (ES.V) du 17 octobre 1974 . . . . .	499
d) Amendements au titre et aux dispositions de la Convention relative à la création d'une Organisation maritime internationale. Adoptés par l'Assemblée de l'Organisation maritime internationale par les résolutions A.358(IX) du 14 novembre 1975 et A.371(X) du 9 novembre 1977 (rectificatif à la résolution A.358 [X]) . . . . .	501
e) Amendements à la Convention relative à la création d'une Organisation maritime internationale visant à l'institutionnalisation du Comité de la coopération technique dans la Convention. Adoptés par l'Assemblée de l'Organisation maritime internationale par la résolution A.400(X) du 17 novembre 1977 . . . . .	503
f) Amendements aux articles 17, 18, 20 et 51 de la Convention relative à la création d'une Organisation maritime internationale. Adoptés par l'Assemblée de l'Organisation maritime internationale par la résolution A.450 (XI) du 15 novembre 1979 . . . . .	505
2. Convention relative au jaugeage et à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure. Conclue à Bangkok le 22 juin 1956 . . . . .	511
3. Convention relative à l'unification de certaines règles en matière d'abordage en navigation intérieure. Faite à Genève le 15 mars 1960 . . . . .	512
4. Convention relative à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure. Conclue à Genève le 25 janvier 1965 . . . . .	516
5. Convention relative au jaugeage des bateaux de navigation intérieure. Conclue à Genève le 15 février 1966 . . . . .	518
6. Convention relative à un code de conduite des conférences maritimes. Conclue à Genève le 6 avril 1974 . . . . .	521

## CHAPITRE XIII. STATISTIQUES ECONOMIQUES

1. Protocole amendant la Convention internationale concernant les statistiques économiques, signée à Genève le 14 décembre 1928. Signé à Paris le 9 décembre 1948 . . . . .	525
2. Convention internationale concernant les statistiques économiques. Signée à Genève le 14 décembre 1928, sous sa forme amendée par le Protocole signé à Paris le 9 décembre 1948 . . . . .	526
3. a) Convention internationale concernant les statistiques économiques. Genève, 14 décembre 1928 . . . . .	527
b) Protocole. Genève, 14 décembre 1928 . . . . .	529

## CHAPITRE XIV. QUESTIONS DE CARACTERE EDUCATIF ET CULTUREL

1. Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel. Ouvert à la signature à Lake Success, New York, le 15 juillet 1949 . . . . .	531
2. Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel. Ouvert à la signature à Lake Success, New York, le 22 novembre 1950 . . . . .	533
3. Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion. Faite à Rome le 26 octobre 1961 . . . . .	537
4. Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes. En date à Genève du 29 octobre 1971 . . . . .	541
5. Protocole à l'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel du 22 novembre 1950. Conclu à Nairobi le 26 novembre 1976 . . . . .	543
6. Accord international portant création de l'Université pour la paix. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 5 décembre 1980 . . . . .	545
7. Statuts du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie. Conclu à Madrid le 13 septembre 1983 . . . . .	546
a) Protocole de la reprise de la réunion de plénipotentiaires relative à la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie. Conclu à Vienne le 4 Avril 1984 . . . . .	547

## CHAPITRE XV. DECLARATION DE DECES DE PERSONNES DISPARUES

1. Convention concernant la déclaration de décès de personnes disparues. Etablie et ouverte à l'adhésion le 6 avril 1950 par la Conférence des Nations Unies sur la déclaration de décès de personnes disparues . . . . .	549
2. Protocole portant prolongation de la validité de la Convention concernant la déclaration de décès de personnes disparues. Ouvert à l'adhésion à New York le 16 janvier 1957 . . . . .	551
3. Protocole portant nouvelle prolongation de la validité de la Convention concernant la déclaration de décès de personnes disparues. Ouvert à l'adhésion à New York le 15 janvier 1967. . . . .	552

## CHAPITRE XVI. CONDITION DE LA FEMME

1. Convention sur les droits politiques de la femme. Ouverte à la signature à New York le 31 mars 1953 . . . . .	553
2. Convention sur la nationalité de la femme mariée. Faite à New York le 20 février 1957 . . . . .	561
3. Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages. Ouverte à la signature à New York le 10 décembre 1962 . . . . .	565

## CHAPITRE XVII. LIBERTE DE L'INFORMATION

1. Convention relative au droit international de rectification. Ouverte à la signature à New York le 31 mars 1953 . . . . .	579
---	-----

## CHAPITRE XVIII. QUESTIONS PENALES DIVERSES

1. Protocole amendant la Convention relative à l'esclavage signée à Genève le 25 septembre 1926. Fait au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 7 décembre 1953 . . . . .	571
2. Convention relative à l'esclavage signée à Genève le 25 septembre 1926 et amendée par le Protocole fait au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 7 décembre 1953 . . . . .	573
3. Convention relative à l'esclavage. Genève, 25 septembre 1926 . . . . .	575
4. Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage. Faite à l'Office européen des Nations Unies, à Genève, le 7 septembre 1956 . . . . .	577
5. Convention internationale contre la prise d'otages. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 17 décembre 1979 . . . . .	580

## CHAPITRE XIX. PRODUITS PRIMAIRES

1. Accord international de 1956 sur l'huile d'olive. Ouvert à la signature au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 15 novembre 1955 au 15 février 1956 . . . . .	583
2. Protocole modifiant l'Accord international de 1956 sur l'huile d'olive. Adopté à la seconde session de la Conférence des Nations Unies sur l'huile d'Olive tenue à Genève du 31 mars au 3 avril 1958 . . . . .	584
3. Accord international de 1956 sur l'huile d'olive, 1956, modifié par le Protocole du 3 avril 1958 . . . . .	585
4. Accord international de 1962 sur le café. Fait à New York le 28 septembre 1962 . . . . .	586
5. Accord international de 1968 sur le café. Ouvert à la signature à New York du 18 au 31 mars 1968 . . . . .	589
a) Prorogation avec modifications de l'Accord international de 1968 sur le café. Approuvée par le Conseil international du café dans sa résolution n <sup>o</sup> 264 du 14 avril 1973 . . . . .	592
b) Accord international de 1968 sur le café, ouvert à la signature à New York du 18 au 31 mars 1968, tel que prorogé avec modifications par le Conseil international du café dans sa résolution n <sup>o</sup> 264 du 14 avril 1973 . . . . .	592
c) Protocole pour le maintien en vigueur de l'Accord international de 1968 sur le café tel que prorogé. Conclu à Londres le 26 septembre 1974 . . . . .	594
d) Accord international de 1968 sur le café, ouvert à la signature à New York du 18 au 31 mars 1968, tel que prorogé par le Protocole du 26 septembre 1974 . . . . .	596
6. Accord international de 1968 sur le sucre. Ouvert à la signature à New York du 3 au 24 décembre 1968 . . . . .	598
7. Accord instituant la Communauté asiatique de la noix de coco. Ouvert à la signature à Bangkok le 12 décembre 1968 . . . . .	603
8. Accord instituant la Communauté du poivre. Ouvert à la signature à Bangkok le 16 avril 1971 . . . . .	604
9. Accord international de 1972 sur le cacao. Conclu à Genève le 21 octobre 1972 . . . . .	605
10. Accord international de 1973 sur le sucre. Conclu à Genève le 13 octobre 1973 . . . . .	609
a) Prorogation de l'Accord international de 1973 sur le sucre. Approuvée par le Conseil international du sucre dans sa résolution n <sup>o</sup> 1 du 30 septembre 1975 . . . . .	612

b) Accord international de 1973 sur le sucre, conclu à Genève le 13 octobre 1973, tel que prorogé par le Conseil international du sucre dans sa résolution n <sup>o</sup> 1 du 30 septembre 1975 . . . . .	613
c) Prorogation de l'Accord international de 1973 sur le sucre. Approuvée par le Conseil international du sucre dans sa résolution n <sup>o</sup> 2 du 18 juin 1976 . . . . .	614
d) Accord international de 1973 sur le sucre, conclu à Genève le 13 octobre 1973, tel que prorogé par le Conseil international du sucre dans sa résolution n <sup>o</sup> 2 du 18 juin 1976 . . . . .	615
e) Prorogation de l'Accord international de 1973 sur le sucre. Approuvée par le Conseil international du sucre dans sa résolution n <sup>o</sup> 3 du 31 août 1977 . . . . .	616
11. Accord établissant le Fonds asiatique pour le commerce du riz. Elaboré à Bangkok le 16 mars 1973 . . . . .	618
12. <u>Note</u> . . . . .	618
13. Sixième accord international de 1975 sur l'étain. Conclu à Genève le 21 juin 1975 . . . . .	619
14. Accord international de 1975 sur le cacao. Conclu à Genève le 20 octobre 1975 . . . . .	622
15. Accord international de 1976 sur le café. Conclu à Londres le 3 décembre 1975 . . . . .	625
a) Prorogation de l'Accord international de 1976 sur le café. Approuvée par le Conseil international du café dans sa résolution n <sup>o</sup> 318 du 25 septembre 1981 . . . . .	628
b) Accord international de 1976 sur le café, conclu à Londres le 3 décembre 1975, tel que prorogé par le Conseil international du café dans la résolution n <sup>o</sup> 318 du 25 septembre 1981 . . . . .	630
16. Accord établissant l'Association internationale de promotion du thé. Conclu à Genève le 31 mars 1977 . . . . .	632
17. Accord portant création du Centre de recherche-développement de l'étain pour l'Asie du Sud-Est. Conclu à Bangkok le 28 avril 1977 . . . . .	633
18. Accord international de 1977 sur le sucre. Conclu à Genève le 7 octobre 1977 . . . . .	634
a) Prorogation de l'Accord international de 1977 sur le sucre. Approuvée par le Conseil international du sucre dans ses décisions n <sup>os</sup> 13 du 20 novembre 1981 et 14 du 21 mai 1982 . . . . .	638
b) Accord international de 1977 sur le sucre. Conclu à Genève le 7 octobre 1977, tel que prorogé par le Conseil international du sucre dans ses décisions n <sup>o</sup> 13 du 20 novembre 1981 et n <sup>o</sup> 14 du 21 mai 1982 . . . . .	639
19. Accord établissant l'Office international des bois tropicaux. Conclu à Genève le 9 novembre 1977 . . . . .	641
20. Accord international de 1979 sur le caoutchouc naturel. Conclu à Genève le 6 octobre 1979 . . . . .	642
21. Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base. Conclu à Genève le 27 juin 1980 . . . . .	645
22. Accord international de 1980 sur le cacao. Conclu à Genève le 19 novembre 1980 . . . . .	649
23. Sixième Accord international sur l'étain. Conclu à Genève le 26 juin 1981 . . . . .	652
24. Accord international de 1982 sur le jute et les articles en jute. Conclu à Genève le 1 <sup>er</sup> octobre 1982 . . . . .	654
25. Accord international de 1983 sur le café. Adopté par le Conseil international du café le 16 septembre 1982 . . . . .	656
26. Accord international de 1983 sur les bois tropicaux. Conclu à Genève le 18 novembre 1983 . . . . .	659
27. Accord international de 1984 sur le sucre. Conclu à Genève le 5 juillet 1984 . . . . .	660

## CHAPITRE XX. OBLIGATIONS ALIMENTAIRES

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Convention sur le recouvrement des aliments à l'étranger. Faite à New York le 20 juin 1956 . . . . . | 663 |
|---|-----|

## CHAPITRE XXI. DROIT DE LA MER

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Convention sur la mer territoriale et la zone contigüe. Faite à Genève le 29 avril 1958 . . . . .                                | 667 |
| 2. Convention sur la haute mer. Faite à Genève le 29 avril 1958 . . . . .   | 674 |
| 3. Convention sur la pêche et la conservation des ressources biologiques de la haute mer. Faite à Genève le 29 avril 1958 . . . . . | 682 |
| 4. Convention sur le plateau continental. Faite à Genève le 29 avril 1958 . . . . .   | 684 |
| 5. Protocole de signature facultative concernant le règlement obligatoire des différends. Fait à Genève le 29 avril 1958 . . . . .  | 689 |
| 6. Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Conclue à Montego Bay (Jamaïque) le 10 décembre 1982 . . . . .              | 691 |

## CHAPITRE XXII. ARBITRAGE COMMERCIAL

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères. Faite à New York le 10 juin 1958 . . . . . | 705 |
| 2. Convention européenne sur l'arbitrage commercial international. Faite à Genève le 21 avril 1961 . . . . .                        | 712 |

## CHAPITRE XXIII. DROIT DES TRAITES

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Convention de Vienne sur le droit des traités. Conclue à Vienne le 23 mai 1969 . . . . .                         | 715 |
| 2. Convention de Vienne sur la succession d'Etats en matière de traités. Conclue à Vienne le 23 août 1978 . . . . . | 724 |

## CHAPITRE XXIV. ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 12 novembre 1974 . . . . . | 725 |
| 2. Accord régissant les activités des Etats sur la Lune et les autres corps célestes. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 5 décembre 1979 . . . . .      | 727 |

## CHAPITRE XXV. TELECOMMUNICATIONS

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite. Conclue à Bruxelles le 21 mai 1974 . . . . . | 729 |
|---|-----|

2. Statuts de la Télécommunauté pour l'Asie et le Pacifique. Adoptés par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique le 27 mars 1976 . . .	730
a) Amendement à l'article 11, paragraphe 2 a), des Statuts de la Télécommunauté pour l'Asie et le Pacifique. Adopté par l'Assemblée générale de la Télécommunauté pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok le 13 novembre 1981 . . . . .	731
3. Accord portant création de l'Institut de développement de la radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique. Conclu à Kuala Lumpur le 12 août 1977 . . . . .	732

## CHAPITRE XXVI. DESARMEMENT

1. Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1976 . . . . .	733
2. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles). Conclue à Genève le 10 octobre 1980 . . .	737

## CHAPITRE XXVII. ENVIRONNEMENT

1. Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Conclue à Genève le 13 novembre 1979 . . . . .	741
a) Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif au financement à long terme du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP). Fait à Genève le 28 septembre 1984 . . . . .	743

## CHAPITRE XXVIII. QUESTIONS FISCALES

1. a) Convention multilatérale tendant à éviter la double imposition des redevances de droits d'auteur. Conclue à Madrid le 13 décembre 1979 . . . . .	745
b) Protocole additionnel. Conclu à Madrid le 13 décembre 1979 . . . . .	746

## PARTIE II. TRAITES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

1. Convention concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix. Genève, 23 septembre 1936 . . . . .	749
2. Protocole spécial relatif à l'apatridie. La Haye, 12 avril 1930 . . . . .	753
3. Protocole relatif à un cas d'apatridie. La Haye, 12 avril 1930 . . . . .	754
4. Convention concernant certaines questions relatives aux conflits de lois sur la nationalité. La Haye, 12 avril 1930 . . . . .	756
5. Protocole relatif aux obligations militaires dans certains cas de double nationalité. La Haye, 12 avril 1930 . . . . .	758
6. Protocole relatif aux clauses d'arbitrage. Genève, 24 septembre 1923 . . . . .	759
7. Convention pour l'exécution des sentences arbitrales étrangères. Genève, 26 septembre 1927	762

	<u>Page</u>
8. Convention destinée à régler certains conflits de lois en matière de lettres de change et de billets à ordre. Genève, 7 juin 1930 . . . . .	764
9. Convention destinée à régler certains conflits de lois en matière de chèques. Genève, 19 mars 1931 . . . . .	766
10. Convention portant loi uniforme sur les lettres de change et billets à ordre. Genève, 7 juin 1930 . . . . .	768
11. Convention portant loi uniforme sur les chèques. Genève, 19 mars 1931 . . . . .	771
12. Convention relative au droit de timbre en matière de lettres de change et de billets à ordre. Genève, 7 juin 1930 . . . . .	775
13. Convention relative au droit de timbre en matière de chèques. Genève, 19 mars 1931 . . . . .	778
14. a) Convention internationale pour la répression du faux monnayage et b) Protocole. Genève, 20 avril 1929 . . . . .	780
15. Protocole facultatif concernant la répression du faux monnayage. Genève, 20 avril 1929 . . . . .	784
16. Convention et Statut sur la liberté du transit. Barcelone, 20 avril 1921 . . . . .	785
17. Convention et Statut sur le régime des voies navigables d'intérêt international. Barcelone, 20 avril 1921 . . . . .	787
18. Protocole additionnel à la Convention sur le régime des voies navigables d'intérêt international. Barcelone, 20 avril 1921 . . . . .	789
19. Déclaration portant reconnaissance du droit au pavillon des Etats dépourvus de littoral maritime. Barcelone, 20 avril 1921 . . . . .	791
20. Convention et Statut sur le régime international des ports maritimes. Genève, 9 décembre 1923 . . . . .	793
21. Convention sur le régime fiscal des véhicules automobiles étrangers. Genève, 30 mars 1931 . . . . .	795
22. Convention internationale pour la simplification des formalités douanières. Genève, 3 novembre 1923 . . . . .	797
23. Convention internationale pour la lutte contre les maladies contagieuses des animaux. Genève, 20 février 1935 . . . . .	799
24. Convention concernant le transit des animaux, des viandes et des autres produits d'origine animale. Genève, 20 février 1935 . . . . .	800
25. Convention internationale concernant l'exportation et l'importation des produits d'origine animale (autres que les viandes, les préparations de viande, les produits animaux frais, le lait et les dérivés du lait). Genève, 20 février 1935 . . . . .	801
26. Convention établissant une Union internationale de secours. Genève, 12 juillet 1927 . . . . .	802
27. Convention sur le régime international des voies ferrées. Genève, 9 décembre 1923 . . . . .	804
28. Convention relative au jaugeage des bateaux de navigation intérieure. Paris, 27 novembre 1925 . . . . .	806
29. Acte général d'arbitrage (règlement pacifique des différends internationaux). Genève, 26 septembre 1928 . . . . .	808
30. Convention sur l'unification de la signalisation routière. Genève, 30 mars 1931 . . . . .	816
31. Accord relatif aux signaux maritimes. Lisbonne, 23 octobre 1923 . . . . .	818